



Portée par le Ministère de la Transition écologique, la démarche Grand Site de France accompagne des territoires aux paysages exceptionnels et fragiles dans la mise en œuvre d'une gestion exemplaire face à une forte pression touristique. Elle fédère habitants, élus et partenaires autour d'un projet partagé de préservation, de valorisation et de gestion durable du patrimoine paysager. Au-delà de la reconnaissance d'un site remarquable, l'attribution du Label Grand Site de France, pour une durée de huit ans, valide une stratégie engagée en faveur d'un tourisme durable, plaçant l'humain au cœur des usages et renforçant les liens entre visiteurs et habitants.

Le projet GSF de Montségur, porté par la communauté de communes du pays d'Olmes a été attribué en novembre 2025. Son périmètre s'étend sur un ensemble paysager remarquable de 9 306 hectares couvrant sept communes : Montségur, Montferrier, Bénaix, Bélesta, Fougax-et-Barrineuf, Prades et Comus (Aude). Il comprend trois sites classés — le château de Montségur et son écrin paysager, les gorges de la Frau et la fontaine intermittente de Fontestorbes — ainsi que des espaces naturels majeurs tels que la Réserve naturelle régionale du massif du Saint-Barthélemy, une Réserve biologique intégrale et le gouffre des Corbeaux.

Montségur porte en lui une double histoire, indissociable de l'identité du territoire : l'histoire médiévale du Pog, haut lieu du catharisme, et une histoire plus discrète mais fondamentale, celle de l'industrie textile, toutes deux inscrites dans le territoire à travers de forts marqueurs paysagers.

Du cardage de la laine aux prestigieuses tapisseries « Montségur » réalisées pour le paquebot France, le Pays d'Olmes fut, jusqu'aux années 1970, un pôle textile d'envergure nationale. Le déclin industriel des décennies suivantes a profondément marqué le bassin de vie. Le Pays d'Art et d'Histoire a contribué à mettre en valeur ce pan d'histoire, qui constitue aujourd'hui l'un des piliers de l'esprit des lieux du Grand Site.

C'est de cette épreuve qu'est née la volonté des élus de repenser le développement local autour des ressources du territoire, de ses paysages et de ses savoir-faire. C'est ce que cette journée thématique d'échange vous propose de découvrir.

PLAN DE SITUATION



PROGRAMME

9h	Accueil Communauté de communes du Pays d'Olmes, salle Michel Avezou	12h15-13h15	Repas (buffet offert par la communauté de communes du Pays d'Olmes)
9h30 - 11h	Présentation de la démarche GSF : - Historique et bases du projet (Benoît Combes CdC) - Le projet UNESCO et ses articulations avec le GSF (Anaïs Monrozier, Cheffe de projet Mission Patrimoine Mondial AMPM). - Les protections en vigueur (Pierre Lehimas DREAL), la sanctuarisation des enjeux dans le document d'urbanisme (Agnès Legendre CAUE 09)	13h15-14h30	Trajet bus vers Montferrier. Présentation projet maison du GSF – navettes (Benoît Combes CdC)
11h-11h15	Pause. - Le plan de paysage : socle des actions du grand site, définition du périmètre (Roser GINJAUME, paysagiste-concepteur) - La réserve naturelle régionale et projets (Laurent SERVIERE, Conservateur)	14h30-17h	Trajet en bus vers Montségur. Montée et visite du château (prévoir chaussures adaptées) : - Présentation bâtiment d'accueil et projet parking (Corinne Triay CAUE 09 et Benoît Combes CdC) - Présentation projet de traitement paysager des abords du château (Samuel Rabillier, paysagiste concepteur) - Visite du château (Fabrice Chambon, guide conférencier) - Lecture de paysage (Agnès Legendre CAUE 09).
11h15-12h15	- La charte forestière territoriale (Corentin Derdérian CdC et Pascale Bourgeois, chambre d'agriculture) - Le programme d'action et les projets réalisés et en cours (Benoît Combes CdC).	17h-18h	Trajet en bus vers Fontestorbe : - Présentation projet d'aménagement Sécurisation et stationnement (Benoît Combes CdC).
		18h-18h30	Retour Lavelanet